

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 24 FEVRIER 2011 à 18 H. 30**

**PRESENTS** : Jean-Paul ROCHOIR – Colette VEYSSIERE – Raphaëlle LAFAYE – Michel BORDERIE – Michel NIO – Nathalie TRAPY – Jean-Louis LANAU – Jacques MALMOUSTIER – Bernard HENNION – Yves REMON – Nathalie BONNET – Olivier DUPUY – Thierry THOMAS – Jean-Claude FONVIEILLE – Jean-Claude CHAULET – Jean-Paul GOUBIE – Hélène VAN DE ZANDE-LUCAS – Christian GUIRAUD – Michel SEJOURNE.

**POUVOIRS** : Catherine CLAVEL à Jean-Paul ROCHOIR – Béatrice GUILIANELLI à Michel NIO – Nathalie HIRIGOYEN à Colette VEYSSIERE – Nicolas MORAND-MONTEIL à Jean-Paul GOUBIE – Jean-Marie LECOMTE à Jean-Claude FONVIEILLE.

**EXCUSEE** : Pascale DELABROUSSE-MAYOUX.

**ABSENTS** : Nathalie HEYSEN – Bernard PAUILLAC.

≡ ■ ■ ■ ≡

Nathalie Trapy est élue secrétaire de séance.

≡ ■ ■ ■ ≡

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

≡ ■ ■ ■ ≡

Le Maire informe des questions diverses qui seront abordées à la fin de la séance :

- Présentation du budget primitif du SIVOS (Olivier Dupuy)
- Préparation des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.

## **URBANISME - FONCIER**

### **I – ECHANGE SANS SOULTE DE TERRAINS :**

Le Maire indique que la ville a souhaité la mise en place de cheminements doux (piétons et vélos), notamment en bordure de la Gouyne.

A ce titre, afin d'améliorer les accès à ce futur cheminement et de permettre à la ville de disposer d'une assiette foncière plus cohérente, un échange de terrains est proposé sur ce secteur :

Désignation du bien :

Parcelle cadastrée section AM n° 181, propriété de la commune

Parcelle cadastrée section AM n° 187, propriété de M. Bernard Bonnet

Condition de l'échange :

La ville cède 69 m<sup>2</sup> à M. Bernard Bonnet, qui lui rétrocède 257 m<sup>2</sup>.

Prix :

Echange sans soulte.

Le prix proposé n'excédant pas 75 000 €, l'avis du service des Domaines n'est pas obligatoire.

Jean-Louis Lanau souhaite connaître la largeur au passage le plus étroit. Le Maire précise qu'elle est de 1 mètre par rapport au talus, qu'il faudra combler. Michel Borderie ajoute que l'effondrement d'une partie des berges nécessite des travaux de renforcement et que la solution proposée est meilleure que la précédente.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

**- approuve l'échange sans soulte aux conditions ci-dessus exposées ;**

**- autorise le Maire à accomplir toutes les formalités administratives, et notamment à signer les actes nécessaires à cette opération.**

## **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS REÇUES DU CONSEIL MUNICIPAL (art. L. 2122-22 du CGCT) :**

Par délibération en date du 4 avril 2008, le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal pour exercer, au nom de la commune, un certain nombre d'attributions. Pour l'information des conseillers municipaux, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des actes qu'il a accomplis dans le cadre de cette délégation :

▪ Décision n° 2011-01 du 4 février 2011 portant modification des tarifs du Centre de Loisirs.

▪ Décisions en matière de droit de préemption urbain :

- Consorts Tamarelle - 9 rue Jules Ferry (réf. : AM 40)	bâti	Renonciation au D.P.U.
- Jean-Bernard Tenant - chemin du Guel (réf. : ZS 85)	non bâti	Renonciation au D.P.U.
- Yvonne Lanne - route des Nébouts (réf. : ZP 157)	non bâti	Renonciation au D.P.U.
- Stéphane Audie - 103 route de Marville (réf. : ZW 157)	bâti	Renonciation au D.P.U.
- Raymond Tamarelle - 35 rue Renaudat (réf. : AD 41)	non bâti	Renonciation au D.P.U.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **• Présentation du budget primitif du SIVOS :**

Olivier Dupuy présente les grandes lignes du budget primitif 2011 du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

La section de fonctionnement s'équilibre à 251 557 €. Elle comprend principalement en dépenses les frais de personnel (103 100 €) et, en recettes, les participations des communes (177 200 €).

La section d'investissement prévoit le changement du tracteur tondeuse pour environ 24 000 €.

Le résultat de clôture 2010 s'élève en fonctionnement à 19 800 € et à 497 € en investissement. Ces sommes sont transférées en recettes d'investissement sur l'exercice 2011.

La participation de la ville de Prigonrieux s'établit à 61 723 €, en baisse de 54 € par rapport à 2010 (deux élèves de moins au collège). 94 % de cette participation est affectée au fonctionnement et 6 % à l'investissement.

Globalement, la participation de l'ensemble des communes est en hausse de 1,4 % par rapport à 2010.

A une interrogation de Christian Guiraud et de Jean-Louis Lanau, Olivier Dupuy précise que la commune de Gardonne, non adhérente au SIVOS mais bénéficiant du service de ramassage, participe financièrement, de manière limitée, aux frais de fonctionnement du Syndicat.

A une question de Bernard Hennion, Olivier Dupuy indique que les communes connaissant une hausse de leur participation au SIVOS en 2012 sont Bosset, Fraisse, Ginestet et Lunas.

- **Préparation des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 :**

Les élections cantonales se dérouleront les dimanches 20 et 27 mars prochains de 8 H. 00 à 18 H. 00. Les élus doivent assurer au cours de ces journées la tenue des quatre bureaux de vote de la ville (vérification des identités des votants, émargements, ...). Des propositions d'horaires de permanence viennent d'être transmises dans leurs casiers. Dès réception de ce document et pour une bonne organisation des scrutins, il est nécessaire que les élus confirment en Mairie leur accord ou non sur ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H. 50.  
La parole est donnée à la salle.

A l'issue de cette séance, un débat a lieu autour de l'aménagement du secteur des Junies. Christophe Gubala, architecte urbaniste mandaté par la ville, présente les différents scénarios proposés au travers d'esquisses concrètes permettant de faciliter les choix d'aménagement des élus.